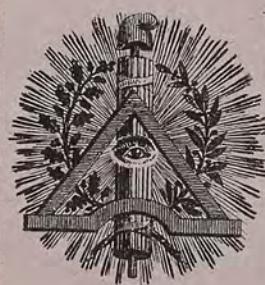


HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



L'ABUS DES MOTS.



LIBERTÉ, Propriété, Patriotisme, Aristocratie, Despotisme, Régénération, Constitution, gloire de la Nation.

Telles sont les expressions fastueuses dont on nous étoudit tous les jours. J'en cherche l'application avec soin, avec empressement, avec le désir sincère de la rencontrer d'une maniere qui satisfasse mon esprit & mon cœur; & jamais je n'en trouve que l'énoncé insidieux & faux dans des feuilles incendiaires, productions journalieres & dégoûtantes des cerveaux exaltés, dans la bouche de nos hardis professeurs de la prétendue félicité publique, dans les événemens & les faits qui plongent le Royaume dans le deuil, ébranlent le Trône jusques dans ses fondemens, & précipitent la Monarchie Françoise vers une destruction presque inévitable.

François de tout rang, de tout état, de tout âge! mes amis! mes frères! examinons froidement, & voyons ce que chacune de ces expressions emphatiques a produit jusqu'à présent pour notre bonheur.

LIBERTÉ. — Le Roi, la Reine, & le Dauphin Prisonniers à Patis, arrachés de leur Palais par une horde de furieux, de vagabonds, de malfaiteurs, & par vingt mille baïonnettes, sous peine de payer de leurs têtes augustes & sacrées le refus de suivre cet infâme cortége; neuf Princes ou Princesses du sang errans, fugitifs, & ne pouvant reparoître en France sans la crainte que d'exécrables forfaits ne souillent la terre de

leur sang ; les familles les plus illustres expatriées ; une émigration de plus de 200,000 individus, 300 Membres de l'Assemblée Nationale, forcés d'assurer leur existence par la fuite, parce qu'ils ont craint de trahir leur conscience ou la confiance de leurs commettans ; son Président, un des plus zélés défenseurs des droits du peuple, un des premiers apôtres de la liberté, mais d'une liberté raisonnable, menacé de l'infâme lanterne ou d'un lâche assassinat, & obligé de fuir ; le Chef de nos armées proscrit malgré les lauriers qui devoient défendre sa tête respectable, malgré les vertus privées qui le distinguent ; un Prélat respectable, le pere des pauvres, ami de la paix, étranger aux intrigues, ne pouvant sauver ses jours que sous le déguisement d'un Laquais ; l'inquisition la plus rigoureuse sur les démarches ; l'impossibilité d'aller librement se promener à un quart de lieue des barrières ; le danger d'avoir une opinion contraire à la démence du moment ; le secret des lettres plus violé que jamais, & leur arrivée interceptée quand leur contenu ne favorise pas les vues de nos prêcheurs de liberté. — Telle est celle dont on jouit en France, depuis le Monarque jusqu'au dernier Sujet.

PROPRIÉTÉ. — Ses droits contestés par les titres les plus authentiques, détruits ; les transactions les plus solennelles entre les propriétaires & les censitaires annulées ; le quart des revenus jeté dans le gouffre du déficit ; les domaines de nos Rois, leur patrimoine envahis ; les biens donnés par nos peres au clergé, acquis par ses deniers, accrus & améliorés par ses soins, volés avec une impudence prétendue juridique : tel est le respect que nous avons pour les propriétés.

PATRIOTISME. — Un Gentilhomme qui n'a point de de terres, faisant pour son ordre le sacrifice des droits

seigneuriaux ; un Evêque qui ne pest ni ne doit chasser, faisant celui de la chasse ; un Duc celui des Dixmes ; des avocats celui des maîtrises ; la vanité se dépouillant pour le moment d'un superflu qu'elle remplacera bientôt, & faisant emphatiquement enregistrer ses bienfaits dans les journaux ; un Prélat provoquant, par un motif particulier d'ambition, la ruine de l'Eglise ; un Prêtre abusant de sa fatale éloquence, pour débiter dans la chaire évangélique les maximes de la Philosophie moderne, & exciter à la licence en présentant au peuple l'appât spécioux de la liberté ; des officiers qui cherchent à rompre les lois de la discipline militaire, en feignant un respect profond pour l'Assemblée Nationale ; des soldats qui abandonnent leurs drapeaux, pour se livrer au libertinage, à la débauche, sous le vain prétexte de servir la Nation ; une exaltation de prétendues idées de bonheur public, qui aigrit le Citoyen contre le Citoyen, porte le trouble dans les familles, brouille le fils avec le pere, le frere avec le frere, fait méconnoître les droits sacrés de la nature, fouler aux pieds les devoirs doux & consolans de l'amitié ; des déclamations scandaleuses, des écrits calomnieux, incendiaires, qui arrachent le malheureux peuple à ses travaux, échauffent, les têtes, préparent les esprits aux crimes, & les font exécuter avec une ivresse, une barbarie, digne des canibales : voilà ce que nous nommons aujourd'hui *Fratriostime*.

ARISTOCRATIE. — Le François qui aime son Roi, parce que c'est le Roi ; qui craint de voir la royauté dégénérer en Stathoudérat de Hollande, en puissance précaire & idéale d'un Roi de Pologne, en présidence des Etats-Unis de l'Amérique ; qui croit que le bonheur de la France n'est pas d'être gouvernée par 1200 Souverains, mais par un seul, qui, dans sa sagesse & sa bonté, appelle

au près de lui 1200 Représentans de son peuple, pour lui en faire connoître les besoins, pour corriger les abus, & non pour tout bouleverser; le Prêtres dont le zèle ferme & pur cherche à ramener au respect dû à la religion; le Militaire, qui, fidèle à son devoir, veut contenir ses subordonnés dans l'ordre & la discipline; le Magistrat qui consacre ses travaux à maintenir & faire respecter les lois; le Négociant dont l'industrie met dans sa dépendance des êtres que son commerce fait vivre; l'Artisan vis-à-vis de ses ouvriers; le Citoyen dans telle classe que ce soit, qui ne croit pas à l'égalité primitive & chimérique des conditions & des rangs, qui ne traite pas un porte-faix avec les égards qu'il croit devoir à un Prince, & qui ne voit dans la distinction des Etats, que les conventions raisonnables par lesquelles les hommes vivent en société; qui-conque enfin ne professe pas ouvertement les principes destructifs de tout ordre, de toute subordination, & ne concourt pas à rompre, les uns après les autres, les chaînons de la société; est dès lors un *Aristocrate*, un être qu'on doit persécuter, poursuivre, attaquer & faire périr par le supplice réservé, il y a six mois, aux malfaiteurs, aux voleurs de grand chemin, aux assassins.

DESPOTISME. — Avoir accordé au Tiers-Etat une représentation double de celle qu'il a eue jusqu'à présent aux Etats Généraux. Avoir laissé des provinces se soulever & s'organiser suivant leurs prétentions; avoir toléré, dans toute l'éterdue du Royaume, des attroupemens, des révoltes; avoir laissé impunis des crimes qui déchirent l'humanité; avoir accordé amnistie sur amnistie aux meneurs & fauteurs des insurrections, aux soldats qui abandonnent leurs drapeaux, attaquent leurs Officiers; avoir envoianné de troupes la Capitale, pour prévenir les excès honteux qui s'y sont commis; les avoir éloignées dès le

moment qu'elles ont paru faire ombrage aux Habitans ; avoir sacrifié Ministres, Généraux ; avoir abandonné ses prérogatives , son autorité ; avoir immolé au bonheur public jusqu'à ses goûts & ses plaisirs ; être sans cesse revenu sur ses pas , aussi-tôt qu'il a pu appercevoir qu'il avoit été trompé ; tel est le *Despotisme* exercé par un malheureux Prince qui n'est point la cause première de nos malheurs , & qui cherche , avec l'anxiété d'un pere tendre , à les réparer .

CONSTITUTION . — Affirmer hardiment qu'une Monarchie qui existe avec gloire depuis 1400 ans , a pu subsister ainsi sans avoir de Constitution ; vouloir persuader le phénomene prodigieux & absurde de la réunion de 24 millions d'hommes sans un gouvernement légalement constitué ; partir d'une hypothèse aussi inconséquente , pour établir comme base de la constitution que l'on prétend manquer à la France , une déclaration métaphysique & générique des droits de l'homme , pris dans l'état primitif de la nature ; avouer comme des principes justement constitutifs , les plus sacrés de ces droits , la liberté & la propriété , & en écarter l'application jurement , & chaque fois qu'ils contrarient les vues de nos modernes Législateurs ; détruire toutes les lois qui existent , sans que leur réunion forme une constitution , & renvoyer à un autre temps les lois qui doivent nous constituer ; consacrer comme un moyen de félicité publique , le principe vague & dangereux , que tout ce qui ne sera pas défendu sera permis ; confondre tous les états , tous les rangs ; anéantir les ordres , rendre la Noblesse odieuse , le Clergé méprisable , la magistrature suspecte ; éblouir le pauvre peuple par de grands mots qu'il n'estend pas ; le tromper , l'aveugler : voilà ce qu'on décore du titre imposant de *Constitution* .

RÉGÉNÉRATION. — Le trésor royal épuisé ; le crédit public anéanti , les recouvrements devenus extrêmement rares & presque impossibles ; un déficit de 56 millions , porté , en moins d'un an , à plus de 150 par les non-valeurs , suites inévitables des désordres actuels ; Paris à peine assuré de sa subsistance pour le lendemain ; le peuple mourant de faim presque dans tout le Royaume , pour ainsi dire , au moment de la récolte , & ne pouvant attendre qu'avec l'effroi du désespoir la récolte prochaine ; les provinces bouleversées , les châteaux incendiés , les terres dévastées ; plusieurs millions d'hommes , les armes à la main , sans frein , sans discipline ; ce qu'on appelle l'armée , sans subordination & presque débandée ; le commerce maritime sans activité ; les manufactures languissantes , les ouvriers sans travail ; la misère provoquant les crimes ; la populace livrée à une licence sans bornes ; la Religion profanée , ses Ministres honnis ; les Tribunaux sans force , leurs fonctions suspendues pour un temps illimité , dans des circonstances où l'égide des lois ne fut jamais plus nécessaire ; le Conseil d'Etat sans pouvoir ; le Roi sans autorité ; tous les droits confondus ; la destruction absolue de toutes les bases sur lesquelles reposoit l'édifice gothique , & par là même respectable de l'Empire François. Telle est la régénération.

GLOIRE DE LA NATION. — Certes , l'enseigne de notre gloire est éclatante ! Cette cocarde prétendue patrio-tique , substituée avec un fol enthousiasme à la couleur des lis , n'est que la livrée d'un Prince fameux par ses vices , sa débauche , la bassesse de ses goûts , sa passion effrénée pour l'argent , ses moyens vexatoires & odieux pour s'en procurer , connu sur-tout par son mépris pour l'opinion publique , qu'il n'a cessé de braver insolem-

ment jusqu'au moment où sa criminelle & lâche ambition lui a fait prostituer les trésors accumulés par son avareice ; ce sont les couleurs d'un être qui , par sa conduite abjecte , a , le premier , fait perdre de vue ce respect religieux , que nous nous plaisions à avoir pour le sang de nos Rois ; qui , par un raffinement de scélérité , voudroit faire rejaillir sur la tête sacrée de nos maîtres , la haine que son ame fangeuse mérite seule ; qui corrompt avec son or l'armée , le peuple , & les âmes viles , dignes de s'associer à la sienne ; qui prépare les crimes , & abandonne lâchement ses complices au moment du danger , & lorsque la trame de ses projets infernaux est découverte ; voilà le signal de cette gloire dont on veut nous éblouir . C'est véritablement une honte , un abus criminel des mots . Lorsque toute l'Europe connoît le désordre effroyable de nos Finances ; lorsqu'une partie de ses Etats peut frémir des suites défaillantes que pourroit avoir pour eux-mêmes ce désordre ; lorsque notre cabinet est sans nulle considération dans les Cours Etrangères ; lorsque notre effervescence & nos troubles sont connus sous une dénomination dérisoire (le mal François) ; lorsque chaque jour peut craindre d'éclairer un nouveau crime ; lorsque le fatal réverbère est tous les jours prêt à descendre pour quelque innocente victime ; lorsque le peuple parisien s'est assouvi de sang , y a trempé , avec une barbare joie , ses mains criminelles ; lorsqu'une populace effrénée s'est portée vers le séjour du Roi , excitée aux derniers forfaits par d'insâmes conspirateurs ; lorsqu'elle a souillé le palais de nos Maîtres , jusqu'à leurs appartemens , jusqu'à leurs meubles , du sang de leurs fidèles gardiens , auxquels on a supposé atrocement des crimes ; & qui ont eu l'incroyable cou-

rage de se laisser égorgé sans se défendre, afin d'épargner de nouveaux forfaits à la populace aveuglée; lorsqu'une tête sacrée a été à la minute d'être la victime d'une sacrilége fureur Ici la plume me tombe des mains, mon sang se glace. . . . Ah! malheureuse Nation, on te paille de gloire, & l'opprobre te couvre.

